

**Nombre de membres :**

- En exercice : 46
- Présents : 25
- Votants : 29
- Procuration(s) : 5
- Absent(s) excusé(s) : 3
- Absent(s) : 13

**DEL 2019\_181**

**Date de convocation :**  
**Le 03 décembre 2019**

**Date d'affichage :**  
**Le 11 décembre 2019**

Fait à Aigondigné,  
Le 17 décembre 2019  
Ont signé au registre tous les  
membres présents.  
Pour extrait conforme

L'an deux mil dix-neuf, le 17 décembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougou, 79370 Aigondigné.

**CONVOQUES :** Audoux Angélique, Autret Erwan, Auzanneau Danièle, Babin Olivier, Baraton Claude, Barbareau Freddy, Berton Jean-Claude, Biraud Vanessa, Boinier Philippe, Bourdier Christine, Brelay Lylian, Carpentier Ludovic, Chailier Catherine, Chardavoine Laetitia, Chauvineau Julien, Chiasson Isabelle, Clert Danièle, Compère Francis, Cousset Alain, Dagois Françoise, Daguts Karine, Didier Emilien, Duchemin Jean-Luc, Ecale Laurence, Garnier Céline, Girault Maryvonne, Gomes-Teixeira François, Guibert Monique, Hipeau Gaëlle, Lahmiti Nicole, Le Bars Arlette, Lombard Jacques, Magne Didier, Martinez Olivier, Noizet Michel, Parant Dominique, Portet Sébastien, Rivault Pierre, Rivault Rachel, Rouxel Patricia, Simon Thierry, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trébeau Audrey, Trochon Patrick, Villanneau Emmanuel.

**Excusé(e)(s) et pouvoir(s) :** AUDOUX Angélique, pouvoir à CARPENTIER Ludovic  
DAGOIS Françoise, pouvoir à PARANT Dominique,  
DAGUTS Karine, pouvoir à TROCHON Patrick,  
DIDIER Emilien, pouvoir à BOINIER Philippe,  
MAGNE Didier, pouvoir à RIVAUT Pierre

**Excusé(e)(s) :** DUCHEMIN Jean-Luc,  
GIRAULT Maryvonne,  
PORTET Sébastien

**Absent(e)(s) :** BABIN Olivier, BARATON Claude, BARBAREAU Freddy,  
BERTON Jean-Claude, BRELAY Lylian, CHAILIER Catherine,  
CHAUVINEAU Julien, CHIASSON Isabelle, ECALE Laurence,  
LAHMITI Nicole, RIVAUT Rachel, TREBEAU Audrey,  
VILLANNEAU Emmanuel

**Secrétaire de séance :** LE BARS Arlette

M. Erwan AUTRET quitte la séance avant le vote. Il ne sera donc pas comptabilisé comme votant.

**Délibération 2019\_181 : URBANISME**

**Objet : Régularisation délaissé de voirie Mme PASQUIER parcelles : C 1555 et 1558 (47m²) rue du Pommier à Mougou**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*Vu le PLU de la commune déléguée de Mougou ;*

*Vu l'article L.2141-1 du code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;*

*Vu la délibération 2019\_136 URBANISME : « Abandons acceptés » du 22 octobre 2019 ;*

*Considérant la (les) division(s) cadastrale(s) effective(s) ;*

Il est demandé l'intégration dans le domaine communal à titre gracieux des parcelles :

C 1555 (63m²) et 1558 (47m²) rue du Pommier à Mougou Appartenant à

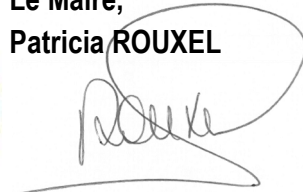
- Mme PASQUIER Paulette et M. PASQUIER Éric, habitant : app29 résidence Le Port 4 place des Capucins 79000 Niort
- Mme BARRÉ Florence habitant : 8 rue des Châtaigniers 86190 Béruges
- M. PASQUIER Philippe habitant : 3 allée Jacques Brissot 33160 St Médard en Jalles

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité

- D'autoriser le Maire à signer l'acte notarial concernant l'abandon accepté,
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents qui s'y réfèrent,
- De porter au budget les crédits nécessaires à l'opération.



Le Maire,  
Patricia ROUXEL



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le : .....

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.